



COMMUNIQUE

1^{er} juillet 2010

Tarif social électricité : forte chute des bénéficiaires La FNCCR plaide pour l'attribution automatique

Depuis le début 2010, le nombre de personnes bénéficiaires du tarif de première nécessité pour l'électricité (TPN) est en chute libre. En une période de crise économique durable, la FNCCR craint que la chute du nombre de bénéficiaires du TPN se traduise par une précarité énergétique accrue.

La FNCCR souhaite que soit rapidement mise en place une attribution automatisée du TPN.

Depuis le début de l'année, le nombre de bénéficiaires du tarif social électricité a chuté de 30%. Ce fait a été constaté par les autorités concédantes, organisatrices du service public de fourniture, comme par EDF, leur concessionnaire. Cette situation est inquiétante car la crise économique se traduit pour de nombreuses familles par une situation de précarité prolongée.

A ce jour, personne n'est en mesure d'expliquer cette situation et EDF, lors d'un récent colloque, a indiqué mener une « enquête » à ce sujet. Dans l'immédiat, il importe de penser aux personnes bénéficiaires du TPN.

La FNCCR souhaite la mise en place d'une attribution automatique du TPN et également du TSS (tarif spécial de solidarité gaz). Rien ne s'oppose en effet à ce que cette attribution puisse s'effectuer automatiquement, dans les conditions de sécurité et confidentialité nécessaires. Cela permettrait de mettre fin à un processus complexe d'attribution qui conduit aujourd'hui à « oublier » un nombre important de bénéficiaires (notamment ceux qui ne remplissent pas le formulaire pour diverses raisons). Dans le rapport sur la précarité énergétique remis en janvier au gouvernement, il était en effet souligné que moins de 50% des ayants-droit bénéficiaient réellement des tarifs sociaux de l'énergie.

Ce système insatisfaisant montre, depuis le début 2010, ses limites. Il est temps de trouver une solution propre aux valeurs du service public.

Contact : Jean-Marc Proust (01 40 62 16 38 / 06 22 93 17 29)

Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, de communications électroniques, de valorisation des déchets, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).

Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité basse et moyenne tension.

www.fnccr.fr / www.claierenergie.fr / www.energie2007.fr / www.servicedeau.fr /